

Procès Verbal du Conseil d'école du 14 octobre 2024

Personnes présentes :

- M^{mes} DERRE Malika (directrice de l'école maternelle), JANVIER Lucie (directrice de l'école élémentaire), COURTIN Sylvie, PEROTTEAU Marie, LARGEAS Hélène (enseignantes) ;
- M BOURGEOIS Jacky (DDEN) ;
- M^{mes} HAYE Nadia et LEZAY Anita (conseillères municipales en charge des affaires scolaires) ;
- M^{me} BERNARDIN Audrey et Mr SIMON Cyprien (représentants des parents d'élèves de l'école maternelle) ;
- Mmes JAROUSSEAU Maud, BREMOND Perrine et BUTON Élodie (représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire).

Personnes excusées :

- Mr PAGOT (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Parthenay)
- Mme COBLARD Micheline (conseillère municipale en charge des affaires scolaires)
- Mme DUPEU Marie (représentante de parents d'élèves titulaire – école élémentaire)

Début du Conseil : 18h00 - Fin du Conseil : 20h00

Ordre du jour :

- Réunion des conseils des 2 écoles
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Vote du règlement intérieur
- Effectifs et répartitions pour l'année 2024-2025
- Personnel des écoles
- Résultats aux évaluations nationales
- Sécurité des élèves et des locaux
- Bilan financier des comptes de l'OCCE (coopérative scolaire)
- Présentation des projets 2024-2025
- Suivi des demandes faites auprès de la mairie

1) Approbation de la réunification des deux conseils d'école :

Les membres ici présents acceptent à l'unanimité la réunification des deux écoles pour les conseils d'école.

2) Résultats des élections des parents d'élèves du vendredi 11 octobre :

École maternelle :

Ont été élus représentants titulaires de parents d'élèves au conseil d'école Mme BERNARDIN Audrey (maman de Méline en GS) et Mr SIMON Cyprien (papa d'Hector en MS).

Ont été élus représentantes suppléantes de parents d'élèves au conseil d'école Mme BERNARD Béréngère (maman de Solène en GS) et Mme BAUDOIN Lucie (maman de Madeleine en MS).

Le taux de participation aux élections est de 82,86%, soit 58 votants sur les 70 inscrits. (10 bulletins nuls)

☆ École élémentaire : 112 inscrits – 77 votants – 13 bulletins nuls soit un taux de participation de 68,75 %

Personnes titulaires élues : Mmes JAROUSSEAU Maud, BREMOND Perrine et DUPEU Marie

Personnes suppléantes élues : Mmes HAYE Nadège, TURMEAU Jessica et BUTON Élodie

Transmission des comptes rendus et des invitations :

Les invitations ainsi que les procès verbaux seront adressés par voie électronique aux personnes concernées.

Dates des prochains conseils d'école :

Mardi 18 février 2025, à 18h00

Mardi 17 juin 2025, à 18h00

3) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas été modifié cette année. À l'issue du vote, le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité par le Conseil d'École. Le règlement intérieur sera transmis à toutes les nouvelles familles des écoles maternelle et élémentaire via le cahier de liaison afin que les parents puissent en prendre connaissance et le signer. Pour les autres familles, un mot sera transmis via le cahier de liaison pour proposer une impression du règlement et que les parents puissent approuver par signature le règlement en vigueur.

4) Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2024/2025 :

☆ École maternelle :

○ Effectifs et répartitions :

La classe de PS-MS de Mme Derré compte 18 élèves : 6 PS + 12 MS. Une nouvelle rentrée en MS devrait avoir lieu après les vacances d'automne, faisant passer la classe de 18 à 19 élèves.

La classe de PS-GS de Mme Largeas compte 21 élèves : 8 PS + 13 GS. Une nouvelle rentrée en GS devrait avoir lieu après les vacances d'automne, faisant passer la classe de 21 à 22 élèves.

L'effectif total de l'école maternelle est à ce jour de 39 élèves (14 PS, 12 MS et 13 GS), 41 au retour des vacances d'automne (14 PS, 13 MS et 14 GS).

☆ École élémentaire :

○ Effectifs :

CP : 17 élèves ; CE1 : 11 élèves ; CE2 : 11 élèves ; CM1 : 15 élèves ; CM2 : 11 élèves
Soit un effectif global actuel de 65 élèves.

○ Répartitions :

Classe de Marie PEROTTEAU : 17 élèves : 17 CP

Classe de Sylvie COURTIN : 22 élèves : 11 CE1 et 11 CE2

Classe de Lucie JANVIER : 26 élèves : 15 CM1 et 11 CM2

5) Le personnel des écoles

☆ École maternelle :

Mme Derré Malika assure la direction de l'école et la classe de PS-MS avec Mme Grelier Stéphanie (ATSEM à temps plein). Elle est remplacée le jeudi (jour de temps partiel) par Mme Robin Charline.

Mme Largeas Hélène fait classe aux PS-GS avec Mme Coutant Élodie (ATSEM à temps plein).

☆ École élémentaire :

Intervient sur l'école élémentaire Mme MENARD Valérie, AESH (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap), en classe de CM1-CM2.

☆ Écoles maternelle et élémentaire :

Peuvent être sollicités sur les deux écoles, les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Élèves en Difficulté) : Mme Corélie CHALON : Enseignante spécialisée chargée de l'Aide à Dominante Pédagogique et M Olivier GEFFARD : psychologue scolaire

En plus des enseignantes titulaires sur l'école, Mme Anne AUDURIER prend en charge la classe durant les 12 journées de décharge dont bénéficient chacune Mme JANVIER et Mme DERRE pour la direction.

6) Résultats aux évaluations nationales :

☆ École élémentaire :

- CP : Les évaluations sont plutôt bien réussies dans l'ensemble des domaines.

Français : Domaine à renforcer : reconnaître les différentes écritures d'une lettre

Mathématiques : Domaines de réussite : lire, écrire des nombres, dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée.

Domaines à renforcer : reproduire un assemblage et comparer des nombres

- CE1 : Français :
Domaines de réussite : compréhension des mots et des phrases à l'oral
Domaines à renforcer : lecture à voix haute de mots et de textes et écriture de mots (dictée)
Mathématiques : les évaluations sont plutôt bien réussies
Domaines de réussite : lecture de nombres entiers
Domaines à renforcer : résoudre des problèmes et reproduire un assemblage
- CE2 : Français :
Domaines de réussite : compréhension d'un texte et de phrases à l'oral
Domaines à renforcer : différencier les principales classes de mots, utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs et écrire des mots (dictée)
Mathématiques : les évaluations sont plutôt bien réussies
Domaines de réussite : lire et écrire des nombres
Domaines à renforcer : reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive
- CM1 : Français : Domaines de réussite : compréhension d'un texte à l'oral
Domaines à renforcer : écrire des mots (dictée), mémoriser des temps de conjugaison, différencier les principales classes de mots (lire à voix haute un texte)
Mathématiques :
Domaines de réussite : écrire des nombres entiers (sous la dictée)
Domaines à renforcer : multiplication posée, calcul mental, résolution de problème
- CM2 : Français : Domaines de réussite : compréhension d'un texte à l'oral et trouver des synonymes et des mots d'une même famille
Domaines à renforcer : mémoriser des temps de conjugaison, reconnaître le complément d'objet
Mathématiques :
Domaines de réussite : écrire des nombres entiers (sous la dictée)
Domaines à renforcer : division posée, calcul mental, fractions (comparaison à l'unité et placement sur une droite graduée)

7) Sécurité des élèves et des locaux

☆ École maternelle :

- Incendie : le premier exercice incendie a eu lieu le mardi 24 septembre 2024 à 10h40. L'évacuation des locaux s'est faite dans le calme et le respect des règles de sécurité. Durée d'évacuation : 1'30 avec appel.
- PPMS : un exercice PPMS attentat-intrusion aura lieu en novembre (sûrement le vendredi 15 novembre – jour de décharge de direction).

☆ École élémentaire :

- Incendie : L'exercice obligatoire a été effectué le 26 septembre. L'exercice s'est déroulé dans le calme et dans le respect des règles de sécurité.
- PPMS : L'exercice de mise en sûreté « intrusion-attentat » sera effectué après les vacances de la Toussaint, le 7 novembre.

8) Bilan financier des comptes de l'OCCE

☆ École maternelle :

- Soldes début d'année : 1504,69€
- Dépenses :
 - ✓ Adhésion à l'OCCE + assurance : 119,25€
 - ✓ Abonnement bibliothèque : 30€
 - ✓ Achats en grande surface : 78,82€
- Dons :
 - ✓ Participation des familles : 435€

☆ École élémentaire :

- Soldes début d'année : 4 166,98 €
- Dépenses :

- ✓ Adhésion à l'OCCE + assurance : 163,20 € + 17 €
- ✓ Matériel pédagogique (guides pédagogiques, fichier) : 203 €
- ✓ Remboursement photographies fratries communes maternelle et élémentaire : 8 €
- ✓ Acompte séjour scolaire : 2944 €
- Dons :
 - ✓ Participation des familles au financement de fichiers : 396 €

9) Projets 2024-2025

Projets pédagogiques 2024 – 2025

☆ École maternelle :

- École dehors : les élèves de maternelle se rendront régulièrement au Chaillot pour faire école dehors. La première matinée d'école dehors a eu lieu le vendredi 4 octobre. Un parent minimum par classe est souhaité pour effectuer ces matinées d'école dehors.
- Semaine du goût : les élèves de maternelle participent à la semaine du goût (semaine du 14 octobre 2024). Les matinées du lundi 14 et du mardi 15 octobre sont banalisées pour que les élèves, répartis en groupes de 6 ou 7, puissent participer à différents ateliers : atelier jardinage et land art, atelier cuisine de gâteau aux carottes, atelier d'arts plastiques, atelier sportif (parcours de motricité), atelier d'hygiène dentaire et atelier sur le goût (mer, acide, sucré, salé). Les maîtresses remercient tous les parents et grands-parents qui se sont rendus disponibles pour encadrer les élèves.
- En lien avec le thème de l'année : intervention de Mme Guilloteau Nadine, auteure de livres pour enfants, le vendredi 18 octobre dans la matinée. Mme Guilloteau viendra lire son livre « Théodore, le petit dinosaure » aux élèves des deux classes. Les enfants rencontreront ainsi une auteure de livres et pourront lui poser leurs questions.
- Les anniversaires : chaque mois, nous fêterons les anniversaires des élèves nés durant le mois. Nous cuisinerons des gâteaux le matin, que nous mangerons dans l'après-midi après la sieste. Afin de finir la journée de manière festive, les élèves joueront ensuite à des jeux de société ou regarderont un petit dessin animé.
- Les élèves de maternelle iront au cinéma avant les vacances de Noël (film à définir).
- Une sortie au château de Saint-Mesmin est envisagée pour la fin de l'année scolaire.

☆ Écoles maternelle et élémentaire :

- Thème commun aux deux écoles : l'Histoire, le voyage dans le temps. Les élèves de maternelle et d'élémentaire travailleront sur les différentes périodes historiques tout au long de l'année.
- Parcours culturel et artistique : inscription au prix des incorruptibles. L'ensemble des classes a reçu la sélection du 36ème prix des Incorruptibles. Les livres seront lus en classe et passeront dans les familles avant le vote individuel du livre préféré prévu fin mai / début juin. L'équipe pédagogique remercie la municipalité qui finance ce projet.
- Éducation Physique et Sportive : les élèves de GS, CP et CE1 iront à la piscine de Coulonges sur l'Autize. Les créneaux ne sont pas encore définis. Le transport sera pris en charge par la communauté de communes et les entrées par la municipalité. L'équipe enseignante remercie les parents ayant passé l'agrément pour accompagner les enfants dans l'eau (5 parents de CP et 1 parent de GS se sont inscrits cette année pour passer l'agrément).

☆ École élémentaire :

- Mathématiques :
 - ✓ CE1-CE2 : inscription au concours de calcul mental
- Éducation Physique et Sportive :
 - ✓ CE2 à CM2 : course de la Coulée verte, le dimanche 20 octobre. 30 élèves sont inscrits. L'équipe remercie les familles pour leur investissement.
 - ✓ Les 3 classes de l'école : gymnase de Coulonges sur l'Autize : du 12 novembre au 17 décembre, tous les mardis (6 séances) de 14h à 16h. Les 6 transports seront pris en charge par l'association des parents d'élèves.
 - ✓ Les 3 classes de l'école : adhésion à l'USEP. Remerciement à l'APE pour le financement de ce projet. Les 3 classes devraient organiser des journées avec d'autres écoles de

proximité (Villiers en Plaine pour les CP, Faye sur Ardin pour les CE1-CE2 et CM1-CM2) et participer à des rencontres de masse (CP : jeux collectifs et petit tour USEP ; CE1-CE2 : jeux collectifs et orientation ; CM1-CM2 : kinball et escrime)

- Sciences et technologie :
 - ✓ CM1-CM2 : la classe est inscrite pour bénéficier d'interventions sur le thème des énergies. En attente de validation.
- Enseignement moral et civique :
 - ✓ CM : inscription aux défis messagerie, internet et permis internet
 - ✓ CE2 : permis piétons
 - ✓ Les 3 classes : une demi-journée consacrée au secourisme en partenariat avec les pompiers.
- Parcours culturel et artistique :
 - ✓ Rituel d'écoutes musicales et de découvertes d'œuvres
- Pluridisciplinaires :
 - ✓ CP et CE1-CE2 : Vendée globe
 - ✓ Les 3 classes : projet de plantation d'une micro forêt proposé par la municipalité en collaboration avec l'association Yacaba.
 - ✓ Les 3 classes : une sortie avec nuitée en lien avec le thème de l'année sera organisée du 5 au 7 mai à Longeville : château de Talmont St Hilaire, site préhistorique du CAIRN, le château des aventuriers. Le coût de ce voyage est de 184€ par élève soit 11 960€.

Actions proposées par l'APE

- Vente de jus de pommes / cueillette et pressage
- Loto le 15 novembre
- Vente de chocolats de Noël en novembre
- Fête de Noël avec spectacle des enfants le dimanche 8 décembre
- Vente de produits alimentaires à emporter
- Fête des écoles le vendredi 27 juin

10) Suivi des demandes faites auprès de la mairie :

☆ École maternelle :

- L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour l'ensemble des petits travaux d'entretien réalisés régulièrement.
- La connexion Internet de l'école est défectueuse. Il faut relancer la box plusieurs fois par jour. Un bilan peut-il être fait par SFR ? *Une intervention de SFR aura lieu pendant les vacances d'automne. Le problème ne viendrait pas de la box elle-même mais de la ligne.*
- Les locaux de l'école maternelle sont vieillissants. Nous savons que des devis ont été demandés auprès de plusieurs artisans. Où en est le projet ? *Un retour de tous les devis demandés par la municipalité dans l'été est attendu pour la fin du mois d'octobre. La municipalité décidera alors de l'organisation des travaux à mener (tous en même temps, domaine par domaine [électricité, plomberie, peinture, menuiseries]) en fonction des coûts et des subventions. Une programmation précise des travaux sera connue d'ici la fin de l'année.*

☆ École élémentaire :

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour l'ensemble des petits travaux d'entretien réalisés et les investissements (TBI, porte des toilettes, évacuation des nombreux outils devenus obsolètes, plastifieuse) et la prise en charge des abonnements à « Le petit quotidien » pour les classes de CP et CE.

11) Questions diverses :

- Est-il envisagé d'agrandir les préaux des écoles afin que les enfants ne soient pas les uns sur les autres lorsqu'il pleut pendant les récréations ? *Cela demande une étude (financement, travaux). La mairie n'est pas fermée à cette idée mais doit se renseigner.*

- Pourrions nous avoir des précisions sur les croix données lors de la pause méridienne ? Par exemple, une insulte vaut-elle la même croix qu'un enfant qui n'obéit pas à l'adulte ? *Il existe une grille d'évaluation individuelle avec plusieurs catégories d'« infractions » au règlement. Il est évoqué l'idée de diffuser cette grille aux familles pour*

qu'elles en aient connaissance, et qu'un bulletin soit mis dans le cahier de liaison quand un élève reçoit une croix pour que les parents en soient informés et en connaissent la raison.

Trois enfants sont convoqués par le maire d'Ardin pour non-respect de l'adulte lors du trajet entre l'école élémentaire et la cantine. La municipalité souhaite recadrer tout de suite les débordements afin de passer une année scolaire plus sereine.

La question du temps de repas et du temps de réelle récréation des élèves d'élémentaire est également soulevée. Les élèves ont finalement peu de récréation effective (15 minutes de récréation, puis temps de trajet, temps de repas, temps de trajet retour). Ils n'arrivent à l'école élémentaire que peu avant 13h45. L'idée de réduire les temps « off » pour que les élèves aient plus de temps de récréation est proposée. Il faudrait trouver un système visuel pour que les enfants soient conscients du temps perdu ou gagné selon leur comportement (temps à se mettre en rang par exemple).

- L'équipe enseignante de maternelle demande si les PAI doivent être apportés à la cantine chaque midi ? La mairie répond positivement à cette question. Les PAI seront donc apportés à la cantine chaque jour et remis dans les classes au retour des élèves.

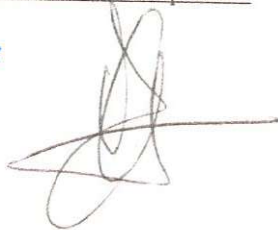
Pour les écoles :

Mme DERRE

**ECOLE MATERNELLE
DU VAL D'AUTIZE
3 Rue Alphonse Lavois
79160 ARDEN
☎ 05 49 04.31.05**

Mme JANVIER

Pour la Municipalité :



Pour les représentants
des parents d'élèves :

